

Ittigen, le 26 mars 2019

Swiss Cup 2019/2020 Publication, organisation et déroulement

Candidature

Les organisateurs de compétitions qui remplissent les conditions mentionnées ci-après peuvent se porter candidats pour l'organisation d'une Swiss Cup jusqu'au **12 avril 2019** auprès du secrétariat de Swiss Ice Skating (info@swissiceskating.ch) et **Sandor Galambos** (s.galambos@bluewin.ch). L'organisateur doit nommer une personne de contact lors de la candidature (**nom, prénom, e-mail, numéro de téléphone**).

Les compétitions Swiss Cup seront réparties entre les associations régionales. Les associations régionales mentionnées ci-dessous bénéficieront d'un contingent de manifestations Swiss Cup. Il n'est pas obligatoire que l'association régionale se charge de l'organisation d'une Swiss Cup. Les clubs peuvent déposer leur candidature dans le cadre du contingent de l'association régionale à laquelle ils sont affiliés.

- ARP: 3 manifestations Swiss Cup
- BEV, OEV & TGEV: 2 manifestations Swiss Cup
- EVBN: 2 manifestations Swiss Cup
- FTP: 2 manifestations Swiss Cup
- KZEV: 2 manifestations Swiss Cup
- VZE: 1 manifestation Swiss Cup

La saison **2019/2020 comprendra un maximum de 12 manifestations** Swiss Cup ; la décision finale relève du comité de Swiss Ice Skating.

NOUVEAU: dans un effort de promotion de la Danse sur glace, Swiss Ice Skating planifie d'inclure 3-4 catégories de cette discipline dans 2 Swiss Cups, encore à définir. Les organisateurs intéressés par l'intégration de la Danse sur glace sont priés de le mentionner lors de l'envoi de leur candidature. Swiss Ice Skating offrira son soutien dans la recherche des panels de Danse sur glace ainsi que pour les questions relatives à cette discipline (ex. horaires).

Les organisateurs d'une Swiss Cup peuvent supprimer **au maximum** une catégorie (Dames et Messieurs). Cette information **doit être annoncée impérativement lors de la candidature**. L'organisateur doit préciser **dans la publication** la catégorie non représentée.

Swiss Ice Skating recommande aux organisateurs de Swiss Cup de trouver un accord pour harmoniser les catégories qui seront supprimées afin de veiller à une répartition équitable entre les Swiss Cups. La décision finale reviendra au comité de Swiss Ice Skating. **La catégorie Elite, Dames et Messieurs, est exclue de ce règlement.**

La date limite pour la qualification aux Championnats Suisses des catégories Minimales U12/Espoirs U13 et Cadets U14/Cadets U15 sera différée afin d'éviter un trop grand nombre d'inscriptions lors de la dernière compétition Swiss Cup en décembre 2019.

Les organisateurs des Swiss-Cup qui sont confrontés chaque année à un nombre important de participants sont priés de ne pas accepter les catégories de sport de base suivantes : Sans tests "Swiss Ice Skating" filles et garçons et tests Inter-Bronze filles et garçons réussis et, de plus, de préciser : **Pas de "parcours étoiles" lors d'une manifestation Swiss Cup.**

Conditions d'organisation :

Pour obtenir l'organisation d'une Swiss Cup, les conditions suivantes doivent être remplies :

- La compétition se déroule sur une patinoire couverte.
- Publication selon les règlements de Swiss Ice Skating en vigueur pour les Championnats suisses de la saison 2019/2020. La Swiss Cup se compose des mêmes catégories que les Championnats Suisses, et les mêmes conditions de participation sont valables (**voir annexes 2 - 4: Conditions de participation pour les Championnats Suisses 2020 – seront publiées en été 2019**).
- Lors des concours annoncés comme « internationaux » (avec des participants qui ne remplissent pas les conditions pour les Championnats Suisses), l'évènement doit être publié comme « compétition interclub », en application de la règle 107 de l'ISU.
- Publication ouverte à tous les clubs affiliés à Swiss Ice Skating. Une Swiss Cup peut être publiée comme « compétition internationale inter-club »
- Seules deux compétitions au maximum peuvent être organisées le même week-end. Elles doivent se dérouler dans des régions linguistiques différentes.
- S'il y a plus que deux candidatures pour le même weekend, les clubs avec le nombre de participants supérieur lors de la saison 2018/2019 seront pris en considération.
- Il est impératif que les inscriptions aux Swiss Cup pour les catégories Swiss Ice Skating soient faites online via le système des membres.
- La compétition se déroulera avec le système de jugement ISU (version complète du système pour les catégories Swiss Ice Skating).
- Exigences concernant les panels des fonctionnaires de Swiss Ice Skating:
 - Le panel des juges est composé au minimum de 5 juges, dont 2 juges nationaux et 2 juges 1^{ère} classe. Il est conseillé de nommer comme juge-arbitre un juge international / ISU expérimenté. **Il est obligatoire d'intégrer dans toutes les catégories 1 - 2 juges de différentes régions linguistiques ou bien de l'étranger. Lors du non-respect de cette disposition, le résultat de la catégorie respective ne sera pas pris en considération pour le "Personal Best"**. En cas de force majeure, le panel peut être constitué de 4 juges seulement (au minimum 2 juges nationaux et au minimum 2 juges 1^{ère} classe). Ceci doit néanmoins être approuvé préalablement par la commission « Figure ».
 - Il est admis un candidat-juge au maximum par catégorie. Le candidat-juge est intégré dans le panel et est placé à côté du juge no. 5, resp. juge no 4. Toutefois, son jugement n'entre pas dans le calcul du résultat. La Commission Figure (s.galambos@bluewin.ch) ainsi que l'organisateur doivent être avertis au préalable.

- Le panel technique est composé d'un Technical Controller et de 2 Technical Specialists (TS & ATS). Les Technical Controller et Technical Specialist peuvent fonctionner uniquement dans leur fonction (exception voir ci-dessous). Sur la liste des fonctionnaires, les Technical Controller et Technical Specialist doivent être mentionnés avec un d). L'ATS peut être un candidat Technical Specialist (c) TS A). En cas de force majeure, un TS international / ISU peut être convoqué comme TC.

Exception: lorsque l'organisateur n'est pas en mesure de convoquer 3 fonctionnaires pour le panel technique (TC, TS et ATS), il doit en informer la commission Figure. La commission Figure peut donner son accord pour un panel technique réduit. Dans ce cas la décision sera la suivante : si le panel technique fonctionne avec deux Technical Specialists, alors la décision du Technical Specialist (qui occupe la fonction du Technical Controller) fait foi. Si le panel technique est composé d'un Technical Controller et d'un Technical Specialist, la décision du Technical Controller fait foi.

- Les engagements des fonctionnaires **ne doivent pas dépasser plus de 8 heures par jour.**
 - L'organisateur peut convoquer des fonctionnaires étrangers ; les fonctionnaires doivent être en possession d'au moins une qualification pour des compétitions nationales.
 - En ce qui concerne la limite d'âge des fonctionnaires (panels), les directives de l'ISU s'appliquent. **Exception:** Les fonctionnaires qui ont atteint la limite d'âge de l'ISU peuvent être convoqués jusqu'à 73 ans dans toutes les catégories Advanced Novice (Minimes, Espoirs, Cadets U14 et Cadets U15). Pour la fonction de la caméra, il n'y a pas de limite d'âge.
 - Lors de l'établissement des panels, l'organisateur veille si possible à y inclure des fonctionnaires des diverses régions de la Suisse (voir ci-dessus les exigences concernant les panels).
- Pour les catégories officielles de Swiss Ice Skating, la compétition ne peut pas débuter avant 08h00 et ne doit pas se terminer après 22h00. En cas de très grands nombres d'inscriptions, des exceptions peuvent être accordées par la commission Figure.
 - La réfection de la glace se fait au plus tard après 3 groupes d'échauffement.
 - La taille des groupes d'échauffement est conforme aux règlements ISU. Des catégories différentes peuvent être mises ensemble, au maximum 6 patineurs/patineuses par groupe d'échauffement **resp. maximum 8 chez les Minimes, Espoirs et Cadets.**
 - Pour le libre, les organisateurs ont le droit de faire patiner les patineuses et patineurs dans l'ordre de départ inverse («reverse order») selon le résultat du programme court. Les directives de l'ISU concernant la répartition des groupes doivent être appliquées. Dans ce cas le tirage au sort pour le libre n'est plus nécessaire. Si l'organisateur applique ce règlement, il doit le mentionner dans la publication de la compétition.
 - La liste des participants, l'horaire et l'horaire des fonctionnaires doivent être publiés au minimum **deux semaines** avant la compétition et envoyés aux participants, fonctionnaires et à la commission Figure (s.galambos@bluewin.ch).

- Le déroulement d'un « Judges Meeting » avant les Swiss Ice Skating catégories est obligatoire. Il est conseillé d'organiser une courte « Round Table Discussion » informelle après les catégories Swiss Ice Skating correspondantes pour échanger les expériences (jury et panel technique).
- Lors des weekends où se déroulent les Championnats Suisses, il n'y a pas de manifestation Swiss Cup. Les dates des championnats suisses de la saison 2019/2020 sont:
 - Championnats Suisses Elite (lieu: Bienne): 07/08 déc. 2019
 - Championnats Suisses Juniors/Mixed Age (lieu : Monthey): 01/02 février 2020
 - Championnats Suisses Cadets (lieu: Flims): 17-19 janvier 2020
 - Championnats Suisses Minimes/Espoirs (lieu : Lugano): 24-26 janvier 2020

Conflits d'intérêts (juges-arbitres / juges, TC & TS/ATS)

- Des personnes apparentées à un patineur et des proches de l'entraîneur d'un patineur ne peuvent pas fonctionner dans la catégorie dans laquelle le patineur évolue.
- Un fonctionnaire qui a des proches ou des personnes apparentées qui sont liées par contrat de travail à un entraîneur qui accompagne des athlètes sur place, ne peut pas fonctionner dans les catégories respectives.
- Des fonctionnaires qui sont liés par un contrat de travail ou d'une autre charge dans n'importe quelle forme à un patineur ou un entraîneur impliqué dans la compétition, ne peuvent pas fonctionner dans les catégories respectives.

Conditions d'admission :

- Les patineuses et patineurs sont autorisés à participer à 7 Swiss Cup par saison au maximum. Aucune exception ne sera faite. Les inscriptions se font via le système online de gestion des membres de Swiss Ice Skating. La commission « support technique » transmettra les informations utiles dans le courant de l'été 2019.
- Sont admis(e)s les patineuses et patineurs qui remplissent les conditions d'admission pour les Championnats Suisses selon les règlements techniques de Swiss Ice Skating en vigueur.
- Tous les participants qui habitent en Suisse et patinent pour un club suisse doivent posséder une licence valable délivrée par Swiss Ice Skating.
- Les patineuses et patineurs qui remplissent les conditions d'admission pour plusieurs catégories peuvent librement choisir la catégorie dans laquelle ils veulent évoluer.
- Les résultats obtenus lors des Swiss Cup comptent comme « Personal Best » conformément aux prescriptions incluses dans les conditions de participation pour les Championnats Suisses 2019/ 2020.
- Les patineuses et patineurs qui représentent une fédération étrangère et qui sont affiliés à un club basé en Suisse peuvent participer à une manifestation Swiss Cup pour autant que cette dernière soit publiée comme internationale « Interclub ». Ces patineuses et patineurs représentent leur fédération **et non le club suisse auquel ils sont affiliés.**

- Les patineuses et patineurs qui participent aux Swiss Cups « non international inter-club » représentent leur association nationale, mais figureront « hors concours » dans le classement.
- Les patineuses et patineurs **qui ne remplissent pas les conditions pour les Championnats Suisses selon les règlements techniques de Swiss Ice Skating** peuvent participer aux compétitions Swiss Cup, mais leurs résultats ne peuvent pas être considérés dans les sélections. **Ces patineuses et patineurs représenteront alors leur fédération.** La distribution des points se fera sur la base d'un classement séparé précisant les patineuses et patineurs qui ne patinent pas pour la Suisse.
- Prescription spéciale concernant toutes les catégories: Les tests de libre doivent être réussis jusqu'au délai d'inscription de la Swiss Cup en question.
- **Lors d'une Swiss Cup, les patineuses et patineurs ne peuvent participer que dans une seule et même catégorie.**

Systeme de points

- Les participants(e)s obtiennent des points lors de la participation à des compétitions Swiss Cup publiées par des associations régionales ou par les clubs.
- Chaque patineuse / patineur peut librement décider de la compétition Swiss Cup à laquelle il souhaite participer.
- Dans chaque catégorie et après chaque compétition, les participants reçoivent les points suivants :

1 ^{er} rang	15 points	7 ^e rang	6 points
2 ^e rang	13 points	8 ^e rang	5 points
3 ^e rang	11 points	9 ^e rang	4 points
4 ^e rang	9 points	10 ^e rang	3 points
5 ^e rang	8 points	11 ^e rang	2 points
6 ^e rang	7 points	12 ^e rang et suiv.	1 point

- Pour la Swiss Cup, les trois meilleurs résultats dans différentes compétitions comptent. Tous les classements moins bons ne sont pas pris en compte.
- Lorsque certaines catégories sont réunies (pour des raisons d'optimisation du programme), les points sont attribués comme si les patineurs et patineuses avaient patiné dans des catégories distinctes.
- Après le déroulement de la dernière compétition Swiss Cup, un classement général est établi par catégorie. Les trois meilleurs résultats de la catégorie la plus élevée dans laquelle une patineuse ou un patineur a patiné sont pris en considération pour le classement final.
- Seuls les patineuses et patineurs qui ont récolté des points dans au moins trois compétitions Swiss Cup, et ceci dans la catégorie valable pour le classement général, sont admis dans le classement général.
- Les vainqueurs de catégorie mentionnés au classement général reçoivent un forfait de CHF 100.00 après le déroulement de la dernière compétition.
- En cas d'égalité de points après le déroulement de la dernière compétition, tous les patineuses ou patineurs figurant au premier rang reçoivent ledit forfait.

Publication des classements et du classement final

- Les résultats (y compris les « Judges Scores ») des compétitions sont publiés sur le site web www.swissiceskating.ch à la fin de chaque journée de compétition.
- Les organisateurs de compétitions internationales doivent établir un classement « national » séparé selon les points Swiss Cup.
- Sur la base des classements envoyés, Swiss Ice Skating établit le classement général qui est également publié sur Internet.

Défraiement des fonctionnaires

Le remboursement des frais est basé sur les directives fixées de Swiss Ice Skating (voir p. 7/8).

Swiss Ice Skating
Commission Figure

Sandor Galambos

Indemnisations pour concours et tests du Swiss Ice Skating en Suisse valable depuis le 01.07.2018 (AR)

1) Les indemnisations suivantes (a - c) sont valables pour toutes les manifestations et séances organisées et approuvées par Swiss Ice Skating

a) Voyage

Voyages en train et en voiture: sont remboursés les frais de train en 2^e classe (sans réduction). Si un déplacement n'est pas possible avec des transports publics, un forfait de CHF 0.70 est remboursé par km en voiture.

b) Repas

Petit déjeuner: CHF 10.00 (si non compris dans le prix de la chambre) en cas de nuitée à l'extérieur ou au cas où le départ à la compétition / au test se fait avant 07h00.

Repas de midi et du soir: CHF 40.00.

Le repas du soir uniquement lors des nuitées hors domicile ou si le retour au domicile se fait après 19h00.

c) Nuitées

Seront pris en charge par Swiss Ice Skating les frais effectifs.

2) Manifestations Swiss Cup / Compétitions du sport de base qui sont publiées pour toute la Suisse

Les indemnisations comme voyage, nuitées et repas sont réglées par les directives du Swiss Ice Skating (voir ci-dessus). En plus, un forfait supplémentaire sera versé.

Les organisateurs doivent verser un forfait supplémentaire d'au moins **CHF 50.00 (par jour)**.

Sont exclus de ces indemnisations, les engagements aux compétitions internationales, les manifestations de tests classes 5 et 6 libre resp. classes 4 - 6 style, les compétitions cantonales qui sont uniquement destinées pour leurs clubs, les compétitions de clubs, le visionnement des programmes ainsi que les séances. Il est cependant recommandé que les associations régionales et les clubs versent les forfaits mentionnés ci-dessus lors des manifestations organisées par leurs soins.

3) Championnats Suisses (sans calculateur et responsables du système) et Swiss Ice Skating tests classes 4 – 1 libre resp. classes 3 – 1 style

Les indemnisations comme voyage, nuitées et repas sont réglées par les directives de l'USP (voir ci-dessus). En plus, un forfait supplémentaire de **CHF 50.00** par jour sera versé.

4) Calculateurs et responsables du système: Championnats Suisses et tests de libre du Swiss Ice Skating classes 4 - 1 resp. tests de style du Swiss Ice Skating classes 3 - 1

CHF 300.00 pour deux jours resp. CHF 400.00 pour trois jours, plus frais de voyage, logement et nourriture ;

CHF 150.00 pour un jour resp. CHF 200.00 pour deux jours lors des tests de libre du Swiss Ice Skating (classes 4 - 1) plus frais de voyage et nourriture ;

Ces indemnisations s'appliquent aussi pour les candidats.

Swiss Ice Skating
Commission Figure

Sandor Galambos